REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montret

Numéro SIRET: 21710319100011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de CUISERY

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: Budget communal

ANNEE 2020

Code INSEE	Code INSEE Commune de Montret		
319	319 Budget communal		
	L INFORMATIONS OFNEDALES	. 7	

I - INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de Montret - 71 - Budget communal		2020
I - INFORMATIONS GENERALES	ı	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	VUE D'ENSEMBLE					
	FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SEC DE FONCTIONNEMENT DE FONCTIONNEME					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 131 143,61	57	'2 634,11		
	+	+	+	•		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 55) 58 509,50		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)			1 143,61		
	IN	VESTISSEMENT		_		
DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT						
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	668 985,06	75	8 661,55		
	+	+	+	•		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)					
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 89 676,49	(si solde posit	if)		
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	758 661,55	75	8 661,55		
•		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 889 805,16	1 88	9 805,16		

Commune de Montret - 71 - Budget communal

ВP

2020

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles Les résites à réaliser de la section d'investissement correspondent en depenses, aux depenses engagees non mandatees au 31/12 de l'exercice précèdent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précèdent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

Commune de Montret - 71 - Budget communal		

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		ı
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	ı

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	183 208,77	0,00	191 400,00	191 400,00	191 400,00
012	Charges de personnel	213 050,00	0,00	213 500,00	213 500,00	213 500,00
014	Atténuations de produits	35 657,00	0,00	35 657,00	35 657,00	35 657,00
65	Autres charges gestion courante	63 278,00	0,00	70 982,00	70 982,00	70 982,00
	Total des dépenses de gestion courante	495 193,77	0,00	511 539,00	511 539,00	511 539,00
66	Charges financières	17 696,57	0,00	15 999,34	15 999,34	15 999,34
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			39 800,00	39 800,00	39 800,00
٦	Total des dépenses réelles de fonctionnement	514 890,34	0,00	569 638,34	569 638,34	569 638,34
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	502 508,68		559 503,10	559 503,10	559 503,10
042	Opérations d'ordre entre section (5)	2 555,71		2 002,17	2 002,17	2 002,17
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
7	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	505 064,39		561 505,27	561 505,27	561 505,27
	TOTAL	1 019 954,73	0,00	1 131 143,61	1 131 143,61	1 131 143,61

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

1 131 143,61 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	67 594,42	0,00	13 550,00	13 550,00	13 550,00
73	Impôts et taxes	180 500,00	0,00	190 474,11	190 474,11	190 474,11
74	Dotations et participations	200 647,00	0,00	265 600,00	265 600,00	265 600,00
75	Autres produits gestion courante	100 500,00	0,00	100 010,00	100 010,00	100 010,00
	Total des recettes de gestion courante	549 241,42	0,00	569 634,11	569 634,11	569 634,11
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	549 241,42	0,00	572 634,11	572 634,11	572 634,11
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	549 241,42	0,00	572 634,11	572 634,11	572 634,11

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 558 509,50 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 131 143,61

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	561 505,27	II s'agit, des rece financer commune
--	------------	---

t, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent cettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à r le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la ne ou de l'établissement.

⁽¹⁾ oi. modalités de voie PD. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats). (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ SI la commune o ul l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	ı
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	ı

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	573 385,51	0,00	506 439,78	506 439,78	506 439,78
	Total des dépenses d'équipement	573 385,51	0,00	506 439,78	506 439,78	506 439,78
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	73 079,48	0,00	75 266,71	75 266,71	75 266,71
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			52 292,78	52 292,78	52 292,78
	Total des dépenses financières	73 079,48	0,00	127 559,49	127 559,49	127 559,49
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	646 464,99	0,00	633 999,27	633 999,27	633 999,27
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			34 985,79	34 985,79	34 985,79
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			34 985,79	34 985,79	34 985,79
	TOTAL	646 464,99	0,00	668 985,06	668 985,06	668 985,06

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	89 676,49
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 661,55

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	79 185,60	0,00	48 994,00	48 994,00	48 994,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	79 185,60	0,00	48 994,00	48 994,00	48 994,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	62 215,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	40 264,96	0,00	89 676,49	89 676,49	89 676,49
138	Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	102 479,96	0,00	113 176,49	113 176,49	113 176,49
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	181 665,56	0,00	162 170,49	162 170,49	162 170,49
021	Virement de la section de fonct. (4)	502 508,68		559 503,10	559 503,10	559 503,10
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 555,71		2 002,17	2 002,17	2 002,17
041	Opérations patrimoniales (4)			34 985,79	34 985,79	34 985,79
	Total des recettes d'ordre d'investissement	505 064,39		596 491,06	596 491,06	596 491,06
	TOTAL	686 729,95	0,00	758 661,55	758 661,55	758 661,55

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 661,55

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excellent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	561 505,27
FONCTIONNEMENT (10)	

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II]

A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (2) inscrite entractive to reprise user resultative en l'exercice precedent (après vote du compte admini (3) Le vote de l'organe délitérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par (a) A servir indiponient can be deute de la social se cadre de budgets annexes.

 (b) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	191 400,00		191 400,00
012	Charges de personnel	213 500,00		213 500,00
014	Atténuations de produits	35 657,00		35 657,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	70 982,00		70 982,00
66	Charges financières	15 999,34	0,00	15 999,34
67	Charges exceptionnelles	2 300,00	0,00	2 300,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 002,17	2 002,17
022	Dépenses imprévues Fonct	39 800,00		39 800,00
023	Virement à la section d'investissement		559 503,10	559 503,10
Dépenses de fonctionnement - Total		569 638,34	561 505,27	1 131 143,61

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 131 143,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	75 266,71	0,00	75 266,71
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	506 439,78		506 439,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	34 985,79	34 985,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	52 292,78		52 292,78
	Dépenses d'investissement - Total	633 999,27	34 985,79	668 985,06

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	89 676,49
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 661.55

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽g) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
		-

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

·	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	13 550,00		13 550,00
73	Impôts et taxes	190 474,11		190 474,11
74	Dotations et participations	265 600,00		265 600,00
75	Autres produits gestion courante	100 010,00	0,00	100 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre entre section	3 000,00	0,00	3 000,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	572 634,11	0,00	572 634,11

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	558 509,50
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 131 143,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 500,00	0,00	23 500,00
13	Subventions d'investissement	48 994,00	0,00	48 994,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	34 985,79	34 985,79
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		2 002,17	2 002,17
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		559 503,10	559 503,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	72 494,00	596 491,06	668 985,06

	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		89 676,49
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		758 661,55

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Is la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Si a commune du retablissement apprique le régime des provisions budgetaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020	ı
---	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	183 208,77	191 400,00	191 400,00
60221	Combustibles & carburants		0,00	0,00
60222	Produits d'entretien		0,00	0,00
60228	Autres fournitures consommab.		0,00	0,00
605	Achats de matériels	1 500,00	1 000,00	1 000,00
60611	Eau & assainissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie-électricité	32 000,00	32 000,00	32 000,00
60621	Combustibles	200,00	300,00	300,00
60622 60623	Carburants Alimentation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	1 300,00 800,00	2 000,00 800,00	2 000,00 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	2 000,00	2 000,00
60632	F. de petit équipement	9 000,00	10 000,00	10 000,00
60633	F. de voirie	9 608,77	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires		0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	800,00	800,00	800,00
611	Contrats prestations services	4 500,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières		0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien de terrains		0,00	0,00
615221	Bâtiments Publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615228	Autres bâtiments	3 000,00	3 000,00	3 000,00
615231	Voirie	10 000,00	25 000,00	25 000,00
615232	Réseaux	25 000,00	23 400,00	23 400,00
61524	Entretien de bois et forêts Entretien matériel roulant	0,000,00	1 000,00	1 000,00
61551 61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00 2 000,00	5 000,00 2 000,00	5 000,00 2 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6161	Assurance multirisque	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6168	Autres assurances	10 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	400,00	400,00	400,00
6182	Doc. générale et Technique	150,00	150,00	150,00
6184	Versements à des organ.form.	500,00	500,00	500,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	800,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	3 400,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	400,00	400,00	400,00
6228	Divers		0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6233	Foires et expositions		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	050.00	150,00	150,00
6237	Publications	650,00	350,00	350,00
6238	Frais divers de publicité Transporte de bione		0,00	0,00
6241 6247	Transports de biens Transp.collectifs		0,00 0,00	0,00 0,00
6257	Réceptions		1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	1 500,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimil	. 333,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	1 500,00	1 500,00
6284	Redevance pour service rendu		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs		0,00	0,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63513	Autres impôts locaux		50,00	50,00
012	Charges de personnel	213 050,00	213 500,00	213 500,00

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020	l
---	----	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6216	Personnel affecté par le GFP		6 500,00	6 500,00
6218	Autre personnel extérieur		10 600,00	10 600,00
6332	Cotisations au FNAL	300,00	150,00	150,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6338	Autres impôts & taxes	450,00	450,00	450,00
64	Charges de personnel	·	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6413	Personnel non titulaire	20 000,00	15 000,00	15 000,00
64161	Emplois jeunes		0,00	0,00
64168	Autres		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	25 000,00	18 000,00	18 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	1 000,00	500,00	500,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	7 000,00	7 300,00	7 300,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.		1 200,00	1 200,00
6458	Cotisations autres organismes		0,00	0,00
6475	Médecine du travail	800,00	800,00	800,00
6478 014	Autres charges sociales Atténuations de produits	25 657 00	0,00 35 657,00	0,00 35 657,00
7391171	Dégrèv. taxe foncière sur propr.	35 657,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	35 657,00	35 657,00	35 657,00
65	Autres charges gestion courante	63 278,00	70 982,00	70 982,00
6531	Indemnités élus	27 000,00	32 000,00	32 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 200,00	1 500,00	1 500,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus		0,00	0,00
6535	Formation élus	270,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 300,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	26 058,00	26 852,00	26 852,00
65541	Compensat° charges territoriales		0,00	0,00
65548	Autres contributions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6558	Autres dépenses obligatoires		0,00	0,00
65731	Etat	200.00	0,00	0,00
65733 657362	Départements CCAS	300,00 2 000,00	0,00 2 420,00	0,00 2 420,00
657364	A caractère industriel et commer	2 000,00	0,00	0,00
65738	Autres organismes publics	150,00	200,00	200,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 000,00	3 000,00	3 000,00
658821	Secours d'urgence	0 000,00	0,00	0,00
65888	Autres		10,00	10,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	495 193,77	511 539,00	511 539,00
66	Charges financières (b)	17 696,57	15 999,34	15 999,34
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 696,57	15 999,34	15 999,34
66112	ICNE rattachés		0,00	0,00
6681	Indemn. rembourst emprunt risque		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 300,00	2 300,00
6714	Bourses et prix		800,00	800,00
6718	Autres charges exceptionne.		0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)		500,00	500,00
6743	Subv fonct versées par groupemen		0,00	0,00
678	Autres charges exception.	2 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)	1	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		39 800,00	39 800,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	514 890,34	569 638,34	569 638,34
023	Virement à la sect° d'investis.	502 508,68	559 503,10	559 503,10

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
		ī

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	2 555,71	2 002,17	2 002,17
60311	Var.stocks mat.prem.(-terra.)		0,00	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (+) (8)		0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	2 555,71	2 002,17	2 002,17
1	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	505 064,39	561 505,27	561 505,27
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	505 064,39	561 505,27	561 505,27
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 019 954,73	1 131 143,61	1 131 143,61

	T
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 131 143,61

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Montret - 71 - Budget communal B	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel		0,00	0,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.		0,00	0,00
70	Produits des services	67 594,42	13 550,00	13 550,00
7013	Vente de produits résiduels		0,00	0,00
7022	Coupes de bois		0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers		0,00	0,00
7028	Autres produits agricoles	400.00	0,00	0,00
70311 70321	Concessions dans les cimetières	100,00	0,00 0,00	0,00 0,00
70321	Droit stationnement voie publiq Redev occup domaine public	700,00	1 000,00	1 000,00
70611	Redevance ordures ménagères	700,00	0,00	0,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	4 000,00	3 500,00	3 500,00
706811	Redev. assainissement collectif	· 1	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	100,00	50,00	50,00
7071	Compteurs		0,00	0,00
70846	Mise à dispo à un GFP	53 694,42	5 000,00	5 000,00
70871	Remb. par collectivité rattach		0,00	0,00
70876 70878	Remb. par le GFP	0,000,00	0,00	0,00
70070 73	Remb par autres redevables Impôts et taxes	9 000,00 180 500,00	4 000,00 190 474,11	4 000,00 190 474,11
	'			
73111	Taxes foncières et d'habitation	144 000,00	144 000,00	144 000,00
73112 73114	C.V.A.E. Imposit° Forfait. Entp. Réseau		0,00 0,00	0,00 0,00
73114	Autres impôts locaux ou assimilé		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation		10 974,11	10 974,11
73221	FNGIR	3 000,00	0,00	0,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	18 000,00	20 000,00	20 000,00
73224	Fonds départ. DMTO (< 5000 h)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7328	Autres fiscalités reversées		0,00	0,00
7333	Taxes funéraires		0,00	0,00
7336	Droits de place	500,00	500,00	500,00
7338 7363	Autres taxes Impôt cercles et maisons de jeux		0,00 0,00	0,00 0,00
7381	Taxe add. droits de mutation		0,00	0,00
74	Dotations et participations	200 647,00	265 600,00	265 600,00
7411	Dotation forfaitaire	78 381,00	75 000,00	75 000,00
7411	Dot Solidarité rurale	87 960,00	85 000,00 85 000,00	85 000,00
74127	Dot nationale de péréquation	9 514,00	4 500,00	4 500,00
742	Dotations aux élus locaux	2 972,00	2 700,00	2 700,00
744	FCTVA	[900,00	900,00
7461	DGD	5 000,00	0,00	0,00
74718	Autres		0,00	0,00
7472	Subv.région		0,00	0,00
7473	Subv.département	1	3 000,00	3 000,00
74741	Particip des communes du GFP		0,00	0,00
74748 74751	Particip des autres communes Particip du GFP de rattachement	1	0,00 0,00	0,00 0,00
7478	Autres organismes	1	0,00	0,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut		0,00	0,00
748311	Compensat° pertes bases imp. CET	1	0,00	0,00
748313	Dotat°compensat° réforme TP		0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	1	0,00	0,00
i	Attrib fonds dép péréquation TP	4 000,00	2 500,00	2 500,00
74832			0,00	0,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)		· ·	
74833 74834	Etat/compens.taxe fonc.	2 516,00	2 000,00	2 000,00
74833		2 516,00 10 304,00	· ·	

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020	
		1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
74	Dotations et participations	200 647,00	265 600,00	265 600,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	100 500,00	100 010,00	100 010,00
751	Redev.concessions,brevets	500,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7551	Excédent budgets annexes		0,00	0,00
757	Redev.fermiers,concessionn.		0,00	0,00
75814	Redev. sur l'énergie hydraulique		0,00	0,00
7588	Autres prod. div gest° courante		10,00	10,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES +74+75+013	549 241,42	569 634,11	569 634,11
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
7621	Prod immo financ. régl. échéance		0,00	0,00
76811	Sortie emprunt risque avec IRA		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		3 000,00	3 000,00
7713	Libéralités reçues		0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		3 000,00	3 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	549 241,42	572 634,11	572 634,11
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (-) (7)		0,00	0,00
7785	Excéd.invt repris au cpte résult (7)		0,00	0,00
796	Transfert charges financières		0,00	0,00
797	Transfert charges exception.		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
тот	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	549 241,42	572 634,11	572 634,11

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	558 509,50
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 131 143,61

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = Dl 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Montret - 71 - Budget communal BP	2020	i
--	------	---

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
204111	Etat : Bien mobilier, matériel		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
2117	Bois, forêts		0,00	0,00
2132 2135	Immeubles de rapport		0,00	0,00
21534	Instal. géné. agenc. aména. cons Réseaux d'électrification		0,00 0,00	0,00 0,00
21568	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage		0,00	0,00
2181	Installat° géné. agenc. divers		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
2312	Aménagements de terrains		0,00	0,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00	0,00
2317	Immos reçues mises à diposit°		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)	32 000,00	35 000,00	35 000,00
	Opération d'équipement n° 110 (5)	84 000,00	105 076,80	105 076,80
	Opération d'équipement n° 120 (5)	25 000,00	57 500,00	57 500,00
	Opération d'équipement n° 130 (5)	11 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 140 (5)	48 300,00	66 000,00	66 000,00
	Opération d'équipement n° 150 (5)	10 000,00	5 462,98	5 462,98
	Opération d'équipement n° 160 (5)	10 000,00	45 000,00	45 000,00
	Opération d'équipement n° 180 (5)		3 300,00	3 300,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	52 850,00	8 000,00	8 000,00
	Opération d'équipement n° 30 (5)	209 110,68	75 000,00	75 000,00
	Opération d'équipement n° 50 (5)	53 400,00	39 600,00	39 600,00
	Opération d'équipement n° 60 (5)	25 000,00	40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 90 (5)	12 724,83	6 500,00	6 500,00
	Total des dépenses d'équipement	573 385,51	506 439,78	506 439,78
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1313	Départements		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	73 079,48	75 266,71	75 266,71
16311	Emprunts obligataires in fine		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	72 819,48	74 516,71	74 516,71
165	Dépôts et cautionnements reçus	260,00	750,00	750,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	<u> </u>	0,00	0,00

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
020	Dépenses imprévues Invest		52 292,78	52 292,78
020	Dépenses imprévues Invest		52 292,78	52 292,78
	Total des dépenses financières	73 079,48	127 559,49	127 559,49
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	646 464,99	633 999,27	633 999,27
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		0,00	0,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		34 985,79	34 985,79
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
21311	Hôtel de ville		34 146,20	34 146,20
21312	Bâtiments scolaires		839,59	839,59
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		34 985,79	34 985,79
ТС	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	646 464,99	668 985,06	668 985,06

	т
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	89 676,49
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 661,55

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir étal III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
Commune de Montret - 71 - Budget communai	DF	2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	79 185,60	48 994,00	48 994,00
1311	Subv.équip.transf.état & EN		0,00	0,00
1312	Subv.équip.transf.régions		0,00	0,00
1313	Subv.équip.transf.département		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	52 701,60	32 505,00	32 505,00
1322	Régions	13 133,00	0,00	0,00
1323 13251	Départements Subv du GFP de rattachement	13 351,00	16 489,00 0,00	16 489,00 0,00
13258	Subv des autres groupements		0,00	0,00
1327	Budget communautaire, fonds stru		0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
1676	Dettes envers locataires		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2115 21318	Terrains bâtis Autres bâtiments publics		0,00 0,00	0,00 0,00
21316	Immeubles de rapport		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
2183	Mat. de bureau et informatique		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2312	Aménagements de terrains		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	79 185,60	48 994,00	48 994,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	102 479,96	113 176,49	113 176,49
1021	Dotation	50.045.00	0,00	0,00
10222 10223	FCTVA TLE	59 015,00	20 000,00	20 000,00
10223	Taxe d'aménagement	3 200,00	0,00 3 500,00	0,00 3 500,00
10228	Autres fonds	0 200,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	40 264,96	89 676,49	89 676,49
138	Autres subventions d'investissement non tranférables		0,00	0,00
1388	Autres		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
275	Restitution de dépôts versés		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
	Total des recettes financières	102 479,96	113 176,49	113 176,49
	rotal acs recettes illiancieles	17	113 170,49	113 170,49

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	181 665,56	162 170,49	162 170,49
021	Virement de la section de fonct.	502 508,68	559 503,10	559 503,10
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	2 555,71	2 002,17	2 002,17
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
2033	Frais insertion		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport		0,00	0,00
21561	Matériel roulant		0,00	0,00
21571	Matériel roulant		0,00	0,00
2188	Autres		0,00	0,00
28031	Amortis. frais d'études		0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments et instal.	2 095,00	2 002,17	2 002,17
28041582	GFP : Bâtiments et installation	460,71	0,00	0,00
281531	Amort.réseaux adduct° eau		0,00	0,00
4812	Frais acquisition immobilis.		0,00	0,00
4817	Pénalités renégociat° dette		0,00	0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	505 064,39	561 505,27	561 505,27
041	Opérations patrimoniales (9)		34 985,79	34 985,79
1021	Dotation		0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
2031	Frais d'études		33 307,92	33 307,92
2033	Frais insertion		1 677,87	1 677,87
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
21561	Matériel roulant		0,00	0,00
266	Autres formes de participa°		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	505 064,39	596 491,06	596 491,06
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	686 729,95	758 661,55	758 661,55

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 661,55

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Montret -71 - Budget communal		2020
		-

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100 LIBELLE : SALLE DES FÊTES POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	81 222,81	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	81 222,81	0,00	35 000,00	35 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	48 350,05	0,00	35 000,00	35 000,00	
2184	Mobilier	32 872,76	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret -71 - Budget communal	BP	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11 LIBELLE: ECLAIRAGE STADE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 690,52	a 0,00	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 690,52	0,00	0,00	0,00	
2181	Installat° géné. agenc. divers	1 690,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1312	Subv.équip.transf.régions	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
besom de imancement si negatii	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110 LIBELLE : CIMETIERE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	4 602,00	a 0,00	105 076,80	b 105 076,80	b
20	Immobilisations incorporelles	1 932,00	0,00	1 576,80	1 576,80	
2031	Frais d'études	1 932,00	0,00	1 576,80	1 576,80	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 670,00	0,00	103 500,00	103 500,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
21316	Equipements de cimetière	2 670,00	0,00	3 500,00	3 500,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 24 711,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	24 711,00
1311	Subv.équip.transf.état & EN	0,00	0,00
1313	Subv.équip.transf.département	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	20 961,00
1323	Départements	0,00	3 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 365,80
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120 LIBELLE: AMENAGEMENT BOURG

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	57 500,00	b 57 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	57 500,00	57 500,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	57 500,00	57 500,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-57 500,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 130 LIBELLE: CLUB HOUSE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 011,29	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 011,29	0,00	20 000,00	20 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 102,31	0,00	20 000,00	20 000,00	
2135	Instal. géné. agenc. aména. cons	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	908,98	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif -20 000,0 Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 140 LIBELLE: CITY STADE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	66 000,00	b 66 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 7 500,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	7 500,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	7 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00
	•	•	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 500,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 150 LIBELLE: EGLISE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	5 462,98	b 5 462,98	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 462,98	5 462,98	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	5 462,98	5 462,98	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif -5 462, Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160 LIBELLE: ATELIER MUNICIPAL

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	45 000,00	b 45 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	/ Itodas a realiser zo io (z) Itodatas de rexercica	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 000,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020	
---	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 180 LIBELLE: TERRAIN JEU VERGERS

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	3 300,00	b 3 300,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 300,00
2000m do inidirodinom or nogatir	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal BP 2020	Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
---	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20 LIBELLE: ECOLE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 045 256,54	a 0,00	8 000,00	b 8 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	108 980,86	0,00	8 000,00	8 000,00	
2115	Terrains bâtis	17 592,90	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	47 465,32	0,00	8 000,00	8 000,00	
2135	Instal. géné. agenc. aména. cons	2 560,14	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	3 909,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	5 748,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	1 934,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	29 213,50	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	558,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 936 275,68	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	1 931 751,81	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	4 523,87	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 16 783,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	16 783,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	11 544,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	5 239,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00
2183	Mat. de bureau et informatique	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	8 783,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020	
---	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30 LIBELLE: BATIMENTS POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	473 890,78	a 0,00	75 000,00	b 75 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	9 915,87	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	839,59	0,00	0,00	0,00	
2041512	Taxe de raccordement	2 860,00	0,00	0,00	0,00	
205	Concessions et droits simil.	6 216,28	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	210 403,34	0,00	75 000,00	75 000,00	
21316	Equipements de cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	8 759,38	0,00	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	20 261,47	0,00	45 000,00	45 000,00	
2135	Instal. géné. agenc. aména. cons	137 151,68	0,00	30 000,00	30 000,00	
21735	Construct° installat° générales	2 862,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	41 368,81	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	253 571,57	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	250 143,96	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	3 427,61	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1311	Subv.équip.transf.état & EN	0,00	0,00
1313	Subv.équip.transf.département	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Resoin de financement si pégatif	-75 000,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 40 LIBELLE: CREATION DE VOIE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	41 023,02	a 0,00	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	41 023,02	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	37 291,38	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 731,64	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	0,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020	
--	---	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 50 LIBELLE: PLU

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	34 084,12	a 0,00	39 600,00	b 39 600,00	b
20	Immobilisations incorporelles	34 084,12	0,00	39 600,00	39 600,00	
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	34 084,12	0,00	39 600,00	39 600,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-39 600,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 60 LIBELLE: MATERIEL POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	139 640,08	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	139 640,08	0,00	40 000,00	40 000,00	
2152	Installations de voirie	14 736,89	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage	921,55	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant	56 357,76	0,00	20 000,00	20 000,00	
21578	Autre matériel et outillage	3 317,90	0,00	20 000,00	20 000,00	
2158	Autres matériels & outillage	5 905,65	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	9 769,87	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	29 524,79	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	19 105,67	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 70 LIBELLE: GARDERIE SCOLAIRE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	115 317,63	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	301,39	0,00	0,00	0,00	
2033	annonce légale	301,39	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	115 016,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	115 016,24	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00
			•

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	0,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal BP 2020	Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 80 LIBELLE: MAISON MEDICALE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	30 552,47	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	30 552,47	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	30 552,47	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	0,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET			
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT			

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 90 LIBELLE: MAIRIE

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		442 414,14	a 0,00	6 500,00	b 6 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	34 146,20	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	32 468,33	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais insertion	1 677,87	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	408 267,94	0,00	6 500,00	6 500,00	
2128	Autres agenc. et aménag.	35 163,36	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	366 933,52	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage	429,90	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et informat.	429,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	1 236,22	0,00	1 500,00	1 500,00	
2184	Mobilier	4 075,94	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information) TOTAL RECETTES AFFECTEES		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice		
		C 0,00	d 0,00		
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00		
1311	Subv.équip.transf.état & EN	0,00	0,00		
1312	Subv.équip.transf.régions	0,00	0,00		
1313	Subv.équip.transf.département	0,00	0,00		
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00		
1322	Régions	0,00	0,00		
1323	Départements	0,00	0,00		
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		
27	Autres immos financières	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Montret - 71 - Budget communal			
IV - ANNEXES	IV		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1		

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N		Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

	Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
Γ	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2	

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou	Date de	Date d'émission	Date du		Type de taux	Index		initial		Périodicité des	Profil	Possibilité de rembour-	Catégorie
		signature	ou date de mobilisation (1)	premier rembt	Nominal (2)	d'intérêt (3)	(4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
Total général														

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2	

					Emprun	ts et Dette	es au 01/01	/N				
Nature	Coursesture 2		Catégorie	Canital restant			Taux d'inté	rêt	An	nuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N		Type de taux (12)	mack (10)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
Total général												

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il sagit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.
(15) Il sagit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B) Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽g) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4	

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits						
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours						
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros						
	Nombre de produits % de						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	l'encours Montant en						
	euros Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros Nombre de						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ;	produits % de						
multiplicateur jusqu'à 5 capé	l'encours Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours Montant en						
	euros Nombre de						
(F) Autres types de structures	produits % de l'encours						
	Montant en euros						

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

			Emprunt cou	vert					Instrument	de couver	ture			
	Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Capital				Nature de	N. 0					Primes év	rentuelles
		Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Tot	tal													

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de		Effet de l'instrument de couverture												
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence de	Tau	Taux payé		reçu (7)	Charges et produ depuis l'origine		Catégorie d'emprunt (8)						
numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture					
Total														

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Commune de Montret - 71 - Budget communal		2020
IV ANNEVEO	D./	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à Dette en capital au		Annuité au cours de	Dont		
REFARITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7]
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

44

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	А3	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE				
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobili	sations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A4	
ETAT DES PROVISIONS		

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

⁽¹⁾Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A5	1
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

Commune de Montret - 71 - Budget communal		
		1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		126 809,49	I 126 809,49
16 Emprur	nts et dettes assimilées (A)	74 516,71	74 516,71
1631	Emprunts obligataires in fine	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	74 516,71	74 516,71
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		52 292,78	52 292,78
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	52 292,78	52 292,78
020	Dépenses imprévues Invest	52 292,78	52 292,78

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	126 809,49	0,00	D001 89 676,49	216 485,98

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de Montret - 71 - Budget communal		2020
IV ANNEVEC	11.7	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	585 005,27	III 585 005,27
Ressource	s propres externes de l'année (a)	23 500,00	23 500,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	20 000,00	20 000,00
10223	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 500,00	3 500,00
10228	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00
275	Autres immos financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		561 505,27	561 505,27
28031	Amortis. frais d'études	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments et instal.	2 002,17	2 002,17
28041582	GFP : Bâtiments et installation	0,00	0,00
281531	Amort.réseaux adduct° eau	0,00	0,00
4812	Frais acquisition immobilis.	0,00	0,00
4817	Pénalités renégociat° dette	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	559 503,10	559 503,10

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	585 005,27	0,00	0,00	89 676,49	674 681,76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	216 485,98
Ressources propres disponibles	IV 674 681,76
Solde	V = IV - II (6) + 458 195,78

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
			Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Commune de Montret -71 - Budget communal	BP	2020
Commune de Montret - /1 - Budget communai	l Rh	2020

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimiléés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Commune de Montret -71 - Budget communal	BP	2020
IV - ANNEXES	IV]
ELEMENTS DU BILAN	A8	
FTAT DES CHARGES TRANSFEREES		I

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	titulé de l'opération :	Date de la délibération :				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		mobilisation et profil d'amortissement de		mobilisation et profil d'amortissement de		mobilisation et pro d'amortissement d		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem-		Taux initia	al	Ta	aux à la date d budget (Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant	Annuité garant l'exe	
	Année	Profil		de file			duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	2	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital						
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)											·													
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																								
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																								
TOTAL GENERAL																								

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А	0,00	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	572 634,11	

0,00%

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3	1
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance de	Désignation du crédit	Durée du	Montant des redevances restant à courir					
du contrat	·	l'exercice	bailleur	du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4	

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.5	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodi- cité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
			-				
TOTAL			•	•			

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT):
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne «Dette en capital à l'origine » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6	1
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
тот	AL	•					

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
(article L. 2311-7 du CGCT)		

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1	1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

	Montant des AP			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2	1
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

		Montant des AE			Montai	nt des CP	
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	В3	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		

Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes Dé _l			Dépenses	Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

TOTAL Reste à employer au 01/	01/N :	0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/	12/N :		•

Commune de Montret - 71 - Budget communal		
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	` '		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)								

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	BP 2	2020
IV - ANNEXES	IV	

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	NERATION (3)	С	ONTRAT
01/01/N	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de
 - création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2]
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT		
FINANCIER		

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.						
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement		
<u>Délégation de service public</u> (2)						
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme						
<u>Autres</u>						

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV]
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.3	1
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	l'activité	TVA (oui / non)

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4	1
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1	

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Commune de Montret - 71 - Budget communal	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par le,

Le,

A, le

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour:

Nálihárá nar la	, réuni en session			Contre : Abstention :	
	le			Date de convocation :	
	Les membres o	du,			
Certifié exécutoire p	ar le, compte tenu de la tr	ansmission en préfecture, le .	, et de la pu	blication le	
·	·	. ,			
				A le	

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.13 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.15 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.17 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.19 B3 Opération d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	éments du bilan		
p.36	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	l x	
p.37	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	l x	
p.39	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	l x	
p.40	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	l x	
p.41	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	l x	
p.43	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.44	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.45	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.46	A4 - Etat des provisions	X	
p.47	A5 - Etalement des provisions	X	
p.48	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.49	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.50	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.	X	
p.51	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.	X	
p.52	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.53	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	×	
B - E	ngagements hors bilan		
p.54	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.55	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
p.56	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail	X	
p.57	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.58	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.59	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.60	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.61	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.62	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.63	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C-A	utres éléments d'informations		
p.64	C1 - Etat du personnel	X	
p.66	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.67	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.68	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.69	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.70	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.71	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.72	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)